

Charte d'utilisation

Pages Facebook et Instagram de la Commune du Mont-sur-Lausanne

Les pages officielles du Mont-sur-Lausanne sont ouvertes à toutes et à tous. La Commune conçoit cette présence comme un espace d'information et de dialogue avec sa population mais aussi avec toute personne intéressée par ses activités et prestations. Lorsqu'il publie du contenu sur les comptes Facebook et Instagram du Mont-sur-Lausanne, l'internaute accepte pleinement et sans aucune réserve la présente charte de bonne conduite. Il s'engage à la respecter lors de chacune de ses visites

Modération

Ces pages sont gérées pendant les heures de bureau par le Secrétariat municipal et son Chargé de communication, qui se réservent le droit de modérer les contributions des internautes afin de permettre des échanges constructifs. Pour cela, notre équipe :

- répond aux questions posées sur cette page en se renseignant auprès des services concernés ;
- oriente les internautes vers le bon interlocuteur à contacter par la voie officielle ;
- modère a posteriori les commentaires postés sur cette page selon les règles d'utilisation ;
- peut exclure un internaute qui ne respecte pas les règles d'utilisation de manière répétée.

Règle d'utilisation

Tous les internautes sont invités à participer aux discussions et les échanges d'idées sont encouragés, à condition de respecter les lois et règlements en vigueur ainsi que certaines règles élémentaires de conduite, de respect et de courtoisie.

Afin de garantir le bon fonctionnement et la simplicité des échanges, les administrateurs de nos comptes se réservent le droit de supprimer :

- l'incitation à toute action illicite en général ;
- les insultes et attaques personnelles ;
- tout message obscène, pornographique ou relevant du harcèlement ;
- les attaques ou insinuations fondées sur les races, les croyances ou leur absence, les origines ethniques, le sexe ou l'orientation sexuelle ;
- les publicités commerciales, les petites annonces ou les messages contenant des coordonnées personnelles ;
- les messages politisés ;
- les messages visant à discréditer les autres commentaires et publications dans un but non constructif ;
- les messages contenant des informations relatives à la vie privée de leur auteur ou à celle d'un tiers sans son accord.

Les commentaires publiés sur nos pages n'engagent que leurs auteurs. La Commune du Mont-sur-Lausanne ne peut être tenue responsable de ces contributions et des conséquences de leur diffusion.

Propriété intellectuelle

L'ensemble des éléments publiés sur nos pages est protégé par la législation sur la propriété intellectuelle et en particulier par celle relative au droit d'auteur. La reproduction, la transmission, la modification ou l'utilisation à des fins publiques ou commerciales des contenus sont soumises à autorisation écrite préalable de la Commune du Mont-sur-Lausanne, à l'exception des outils usuels de partage proposés sur les réseaux.

Pour toute question concernant la Commune, ses services ou infos pratiques, merci de consulter avant tout le site internet officiel : www.lemontsurlausanne.ch.